
DECRET N° 2016/340 **DU** 22 JUIL 2016
portant nomination d'un Inspecteur d'Etat dans les Services du
Contrôle Supérieur de l'Etat.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 86/1216 du 06 octobre 1986 fixant les dispositions particulières relatives aux personnels en service à l'Inspection Générale de l'Etat et Réforme Administrative ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le décret n° 2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;
Vu le décret n° 2016/131 du 21 mars 2016 portant détachement d'un Magistrat,

DECRETE :

Article 1^{er}.-Monsieur **SUH Damian AMBE**, Magistrat de 4^{ème} grade (Mle 361 501-M) est, pour compter de la date de signature du présent décret, nommé Inspecteur d'Etat.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 22 JUIL 2016

